

## Intervention



# Le Conseil de la sculpture du Québec

Marie-France Brière

Number 18, March 1983

Topo Montréal

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57387ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (print)

1923-256X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brière, M.-F. (1983). Le Conseil de la sculpture du Québec. *Intervention*, (18), 18–18.

## LE CONSEIL DE LA SCULPTURE DU QUÉBEC

Envisager sa rétrospective, visionner à l'envers les nombreux événements qui caractérisent ce regroupement d'artistes. Quelque deux cents manipulateurs de la forme participent collectivement au développement de la sculpture au Québec. Chaque année des expositions démontrent cette production, toutes les tendances se chevauchent afin d'exprimer différentes recherches effectuées par des artistes professionnels. Sans aucun doute Confrontation se présente comme l'événement clé, surpassant par son nombre impressionnant d'exposants les possibilités de galeries et même de musées. Cet été le Jardin Botanique offrait aux passants et visiteurs des oeuvres de petits, moyens et grands formats. Les sculptures comme cent trente veilleurs apprivoisaient les lieux dominant quelquefois le paysage ou s'engouffrant à peine visibles, à travers cet havre de verdure. Confronter l'ensemble (sans sélection préalable pour le choix des oeuvres) les matériaux, l'espace utilisé, conquis par la sculpture. Ce projet d'exposition demeure un moyen formidable de diffusion pour les sculpteurs. Pour la première fois cette année le Conseil de la sculpture a décerné des prix, quatre puisés dans chaque catégorie et l'un pouvant être sélectionné à travers l'ensemble.

D'autres expositions ont ponctué l'année 82 à la Place des Arts, à la Place Bonaventure, à la Maison de la culture Marie Uguay, au Pavillon du Québec à Terre des Hommes. Le Conseil de la sculpture tient à assurer une représentation constante et omniprésente de la sculpture dans des lieux divers, accessibles au grand public et à se manifester tout en suscitant un intérêt pour l'oeuvre tridimensionnelle produite ici.

Le Conseil de la sculpture a poursuivi parallèlement aux organisations de ces expositions une démarche visant la défense du statut de l'artiste. La rédaction et la publication d'un mémoire sur les droits d'auteurs appuie cette aspiration légitime d'une reconnaissance équitable consacrant à l'auteur droits et bénéfices. Une politique de restructuration et de réforme impose des modifications afin de garantir un statut aux créateurs. Alléger la problématique de ces politiques culturelles en créant un équilibre entre les droits des artistes et l'intérêt social. Manifestement par le biais de ce mémoire, par le travail effectué sur de nombreux dossiers et documents (*mémoire sur la politique culturelle fédérale, rédaction en collaboration avec la propriété intellectuelle de contrat-type de vente, de commandes, de symposiums, etc.*). Le Conseil de la sculpture pose des jalons, s'insinue au sein de la collectivité vêtu de son image. Défendre, promouvoir, diffuser, réunir les sculpteurs afin que leurs témoignages enrichissent notre culture.

Marie-France Brière



Louise Page  
Totem, 1977

Photos Linda Brebant

◀ Jacques Carpentier  
Sans titre, 1981